

Zeitschrift: Kunst+Architektur in der Schweiz = Art+Architecture en Suisse = Arte+Architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 47 (1996)

Heft: 3: Kinoarchitektur = Architecture de cinéma = Architettura per il cinema

Artikel: Les débuts des projections cinématographiques à Genève et le boom des années 1910-1920

Autor: Courtiau, Catherine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-394058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

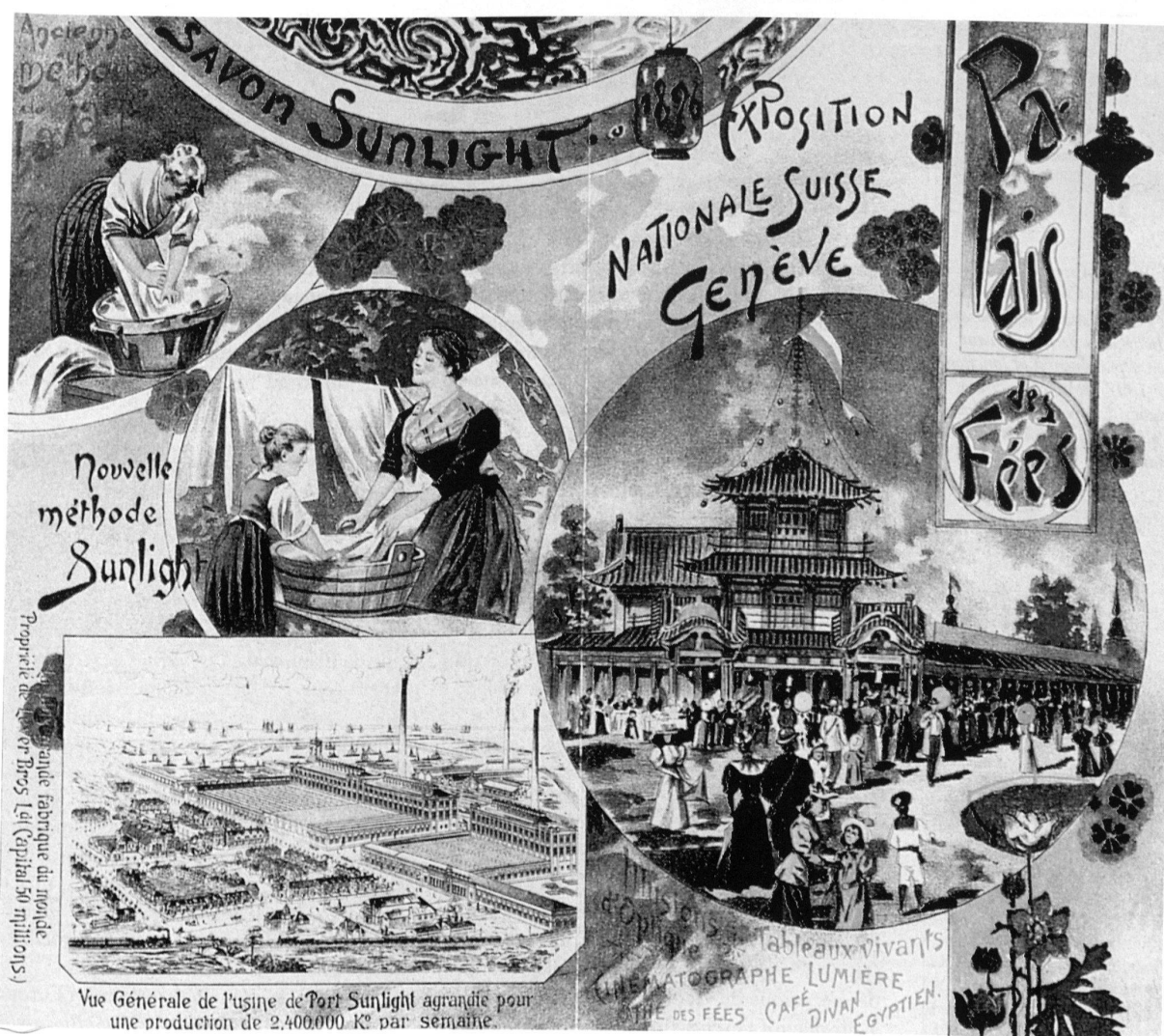
Les débuts des projections cinématographiques à Genève et le boom des années 1910–1920

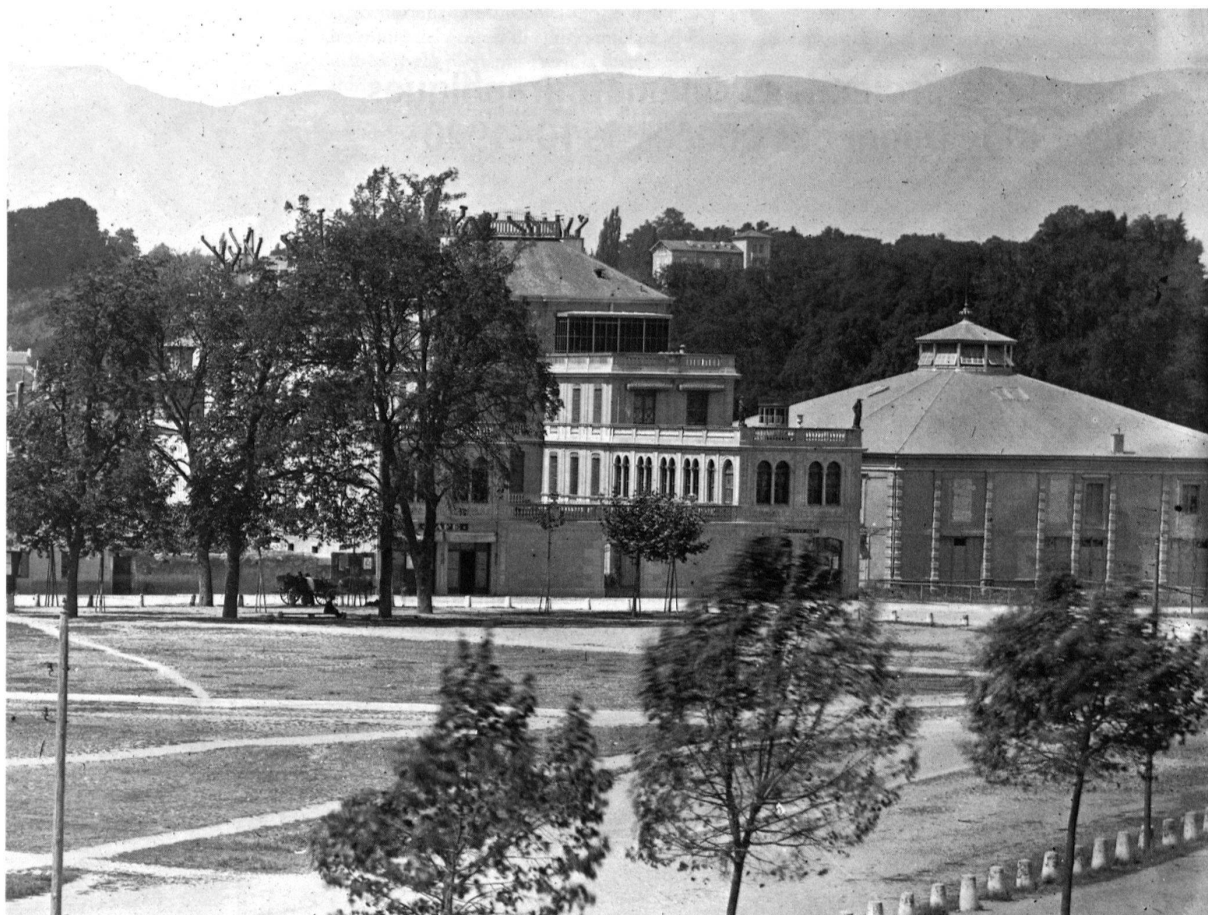
L'Exposition nationale de 1896 et le cinématographe à Genève

Genève célèbre cette année le centième anniversaire de l'Exposition nationale¹, en marge de laquelle eut lieu la première projection cinématographique de Suisse. En effet, les manifestations publiques du cinématographe Lumière débutèrent le jeudi 7 mai 1896, au *Palais des Fées* situé dans le Parc de Plaisance sur la plaine

de Plainpalais (ill. 1), quatre mois après la fameuse séance parisienne du Grand Café. Le *Palais des Fées*, une construction éphémère abritant 1400 m², avait été commandé par le représentant exclusif pour la Suisse du savon anglais «Sunlight», François-Henri Lavanchy-Clarke (1848–1922), et réalisé par l'entrepreneur fribourgeois Bodevin d'après les plans de l'architecte lausannois Ernest Moachon (1856–1921). Lavanchy-Clarke, concession-

1 Le Palais des Fées, reproduit sur la publicité pour le savon Sunlight à l'occasion de l'Exposition nationale à Genève en 1896.





2 Vue sur l'avenue du Mail et la place du Cirque, entre 1881 et 1895: à droite, le Panorama «Bourbaki» de 1881, avant son déplacement à la Jonction en 1897, au centre le cirque Rancy. L'Alpineum viendra s'aligner en 1895 à gauche du Rancy.

nnaire en Suisse du cinématographe d'Auguste et de Louis Lumière, en détenait le monopole. Le Palais des Fées, coiffé d'un toit à la japonaise et dont «la charpente était fort compliquée et ornementée», réunissait outre le cinématographe, le thé-divan japonais, l'escarpolette des Fées, les légendes des Fées suisses, les bazars japonais et égyptien². L'édifice, son personnel et son directeur, Lavanchy-Clarke, sont présents dans une «vue» Lumière (cf. ill. 1, p. 305) figurant dans le catalogue de vente de la firme lyonnaise sous le titre de «Cortège arabe» (n° 310)³.

Un appareil antérieur, destiné au visionnement individuel, le kinétoscope d'Edison, était également présenté au Parc de Plaisance par l'horloger carougeois Casimir Sivan (1850–1916), dans son pavillon Edison. La première démonstration de cet appareil avait eu lieu, selon Cosandey et Pastor⁴, à Lausanne au début du mois de mars 1895, puis à Genève, lors d'une séance publique le 16 mars de la même année pour la Classe d'industrie et de commerce de la Société des arts. Cette séance avait été organisée par Sivan et François Dussaud (1870–1953), professeur de physique à l'École de mécanique de Genève⁵. Sivan, qui semble avoir détenu l'exclusivité de la représentation

des appareils d'Edison pour la Haute-Savoie et la Suisse, projeta en outre dans son pavillon des films réalisés grâce à un appareil de prise de vues qu'il avait breveté le 23 mai 1896.

Le cinéma forain

L'Exposition nationale avait donc lancé à Genève un nouveau divertissement, un spectacle à l'usage du peuple. A sa fermeture, les grands forains, tels Georges Hipleh-Walt, Louis Praiss ou Otto Thiélé, lancèrent l'activité du cinématographe ambulante. Les fêtes foraines se concentraient essentiellement sur les quais et sur la plaine de Plainpalais. Le *Journal de Genève* annonçait pour les fêtes de Nouvel An 1896/1897: «On voit sur le Grand-Quai une ménagerie, des carrousels, une machine à vapeur, des panoramas, toutes sortes de baraques et un cinématographe.» Le 31 décembre 1898, Georges Hipleh-Walt (1857–1940) inaugura sur la place Bel-Air sa baraque richement ornementée et animée, deux ans plus tard, par un jeu d'ampoules électriques. Le décor de l'orgue répondait à celui de la façade derrière laquelle se cachait l'écran et la cabine de projection.

Dès 1907, Hipleh-Walt sillonna l'Europe avec son cinéma ambulante appelé *Biographe*

Suisse, soit, librement interprété, le «capteur de la vie». Le cinématographe forain genevois connut son âge d'or en 1904/1905, mais la concurrence des cafés-concerts, brasseries, théâtres ou salles de réunion le menaçait déjà et ces «roulottes à images» se raréfièrent après la Première Guerre mondiale.

Les panoramas, dioramas ou cirques

Un autre type d'espace public s'adapta également au cinématographe. Il s'agissait des panoramas, dioramas ou cirques qui, grâce à leur disposition intérieure en amphithéâtre, se prêtaient aisément à l'installation d'un écran et d'un appareil de projection. Concentrées sur la plaine de Plainpalais, en particulier à la place du Cirque, ces constructions étaient consacrées aux divertissements populaires de tous genres: le cirque Rancy⁶ dès 1865 au boulevard Saint-Georges, le Panorama⁷ en 1881 au boulevard Georges-Favon (ill. 2), déplacé en 1897 à la Jonction, ou l'Alpineum de 1896 à 1899 à l'avenue du Mail.

L'*Alpineum*, ou diorama alpestre (ill. 3), situé à l'angle de la rue du Vieux-Billard et de l'avenue du Mail n° 3, fut le premier établissement à intégrer le cinématographe dans son programme de spectacles. Il fut construit en 1895, probablement par les architectes Gédéon (1855–1927) et Louis Dériaz (1850–1934), pour la Société Andréossi et Fischer⁸. Son directeur, le photographe grison Maurice Andréossi (1866–1931), y présenta des films dès le 25 octobre 1896, soit une semaine après la fermeture de l'Exposition nationale, très probablement les «vues» Lumière de Lavanchy-Clarke. Cet imposant bâtiment à moel-



3 L'*Alpineum* ou diorama alpestre à l'avenue du Mail, achevé le 15 mars 1896 et démoli en mai 1899.

lons apparents, achevé le 15 mars 1896, se dressait, avec sa tour centrale carrée, comme une forteresse en bordure de la plaine de Plainpalais. En septembre 1898, l'*Alpineum* fit la une de l'actualité genevoise en présentant le film de la manifestation, organisée à la place des Alpes, le lendemain de l'assassinat d'Elisabeth, impératrice d'Autriche. Mais, victime de la concurrence due à la projection de films dans les salles polyvalentes et dans les fêtes foraines, victime également de transactions immobilières, l'*Alpineum* disparut en mai 1899, cédant sa place à une maison d'habitation⁹.

A côté de l'*Alpineum* se dressait le *cirque Rancy*, achevé en 1876¹⁰, puis reconstruit en



J. J. 2679 Genève — Place du Cirque

4 Vue sur le boulevard Saint-Georges, entre 1902 et 1909: à gauche, le cirque Rancy, après sa reconstruction en 1898; dès 1909, appelé l'Apollo-Théâtre, démoli en 1955. Les bâtiments, à droite, datent de 1897–1901.

5 Le Caméo à sa réouverture en 1926, à l'emplacement du Royal Biograph de 1912.



6 Le Caméo. Vue de l'intérieur vers l'écran en 1926. Ses peintures féeriques et ses plafonniers ont disparu lors du réaménagement en Cinébrief.



pierres en 1898. En décembre 1905, The Royal Vio¹¹ y présenta un gala du cinématographe géant. Le cirque Rancy (ill. 4) devint en 1908 le siège central de la direction et administration pour la Suisse de la société Omnia, seule concessionnaire de la production de Pathé Frères, Paris, la plus puissante firme de l'époque.

Appelé dès 1909 *Apollo-Théâtre*, l'ancien cirque possédait des loges, des galeries et des gradins, ainsi qu'un vaste «passage, face à la scène qui avait été ménagé en vue d'un cirque lors de la construction primitive pour permettre l'entrée dans la piste de certains animaux»¹². Le Service d'hygiène autorisa en août 1910 de «supprimer ce passage et de continuer les rangées de gradins qu'il interrompait». L'un des quatre «vomitoires» (les sorties) primitifs avait déjà été remplacé par des places assises. Mais l'installation du «cinématographe, avec sa lampe de projection et sa scène en bois», avait augmenté les risques d'incendie. Des travaux furent donc entrepris en 1912, transformant entièrement la scène et les loges d'artistes de ce cinéma et théâtre de variétés. Les appareils d'éclairage de la salle de spectacles étaient composés «de lampes à arc en série de dix am-

pères, dont quatre étaient suspendues et manoeuvrées au moyen d'un câble en fer passant dans une poulie fixée aux fermes de la coupole et dont trois, situées à l'entrée, étaient fixées directement dans la maçonnerie par des fers ronds. Douze lampes ordinaires de trente bougies étaient fixées aux fermes formant la coupole de la toiture.» En 1913, l'emplacement de la cabine cinématographique, installée sur la galerie à côté des loges, était considéré comme dangereux. D'autre part, une distance minimale fut imposée entre chaque rangée de bancs, de chaises ou de fauteuil, soit 70 centimètres de dossier à dossier. La fréquentation de l'Apollo diminua cependant considérablement dès 1913, alors que le nombre de cinématographes installés en ville de Genève s'accrut dans une proportion inouïe.

L'Apollo-Théâtre, ainsi que le Moulin-Rouge¹³ qui le jouxtait, furent démolis en 1955 pour céder la place à un îlot de trois immeubles commerciaux, administratifs et locatifs, construits par Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière. Marc-Joseph Saugy¹⁴, qui avait déjà réalisé le *Plaza*, fut alors chargé de concevoir la salle de cinéma *Le Paris* (l'actuel *Manhattan*), emboîtée dans le sous-sol de l'îlot.

7 *Le Caméo*. Vue de l'intérieur vers l'entrée en 1926.



Le grand boom des années 1910–1920

Outre le Kursaal, le Victoria-Hall, la Comédie, la salle de la Réformation ou le casino de Saint-Pierre, il est impossible d'énumérer toutes les salles de spectacles genevoises qui exploitaient alternativement le cinématographe. Dès 1911, d'innombrables lieux publics furent convertis en salles polyvalentes et le kiosque des Bastions inaugura, le 1^{er} juin 1912, son cinéma en plein air.

Nous avons donc procédé à une sélection de quelques salles dont l'histoire mérite d'être retenue. Les premières tentatives d'aménagement du cinématographe sédentaire furent très vite soumises à des prescriptions de sécurité, des règlements et lois, mais aussi à des codes de moralité, édictés par la vertueuse «Association genevoise contre la littérature immorale et criminelle», fondée en 1886. En effet, après avoir séduit les classes populaires, il fallait attirer les classes bourgeoises par un environnement plus attractif et conforme à leurs exigences esthétiques et morales. Cette conquête de la bourgeoisie impliquait nécessairement une sélection dans le programme de projection, mais aussi une séparation physique des diverses catégories de classes sociales. Les salles genevoises des années 1910–1920, au décor sobre, formaient un espace très allongé et relativement étroit, dans lequel les sièges étaient très souvent disposés de part et d'autre de la toile! Les spectateurs accédaient à ces espaces par des entrées distinctes. Les personnes dotées d'une «petite bourse» étaient logées en 3^e classe, soit derrière l'écran ou sur la dernière galerie, en quelque sorte le «poulailler» ou «paradis» du cinématographe! Les sièges pouvaient également être disposés en amphithéâtre. Les loges latérales, emprunt à l'architecture des théâtres, étaient réservées aux classes aisées.

Genève n'a jamais recouru à un vocabulaire architectural aux réminiscences théâtrales luxueuses des palaces américains ou parisiens. Et pourtant, dans son numéro du 22 septembre 1911, le quotidien genevois *ABC* consacra sa première page à l'inauguration de l'*Olympia*, «l'une des plus luxueuses que nous ayons à Genève»¹⁵. Toujours sur la plaine de Plainpalais, à l'angle du Vieux-Billard et du Mail n° 4, à proximité de l'Alpineum, l'architecte E. Dumont avait déposé, le 21 février 1899, une requête en autorisation de construire dans le café-brasserie de l'immeuble datant de 1894 et réalisé par Léon Fulpius¹⁶ «une scène et la couverture d'une partie du jardin»¹⁷. Ce théâtre-concert-restaurant possédait des billards électriques et une salle «heureusement aménagée, féeriquement illuminée». Mais la disposition provisoire du cinématographe laissait à désirer, car l'écran était «placé entre le public et l'appa-

reil [donnait] des images peu nettes, l'œil étant situé derrière l'écran». A la fin janvier 1912, la demande fut déposée d'installer «l'appareil dans une cabine incombustible située derrière le public, dans un local spécial, bien isolé, au rez-de-chaussée».

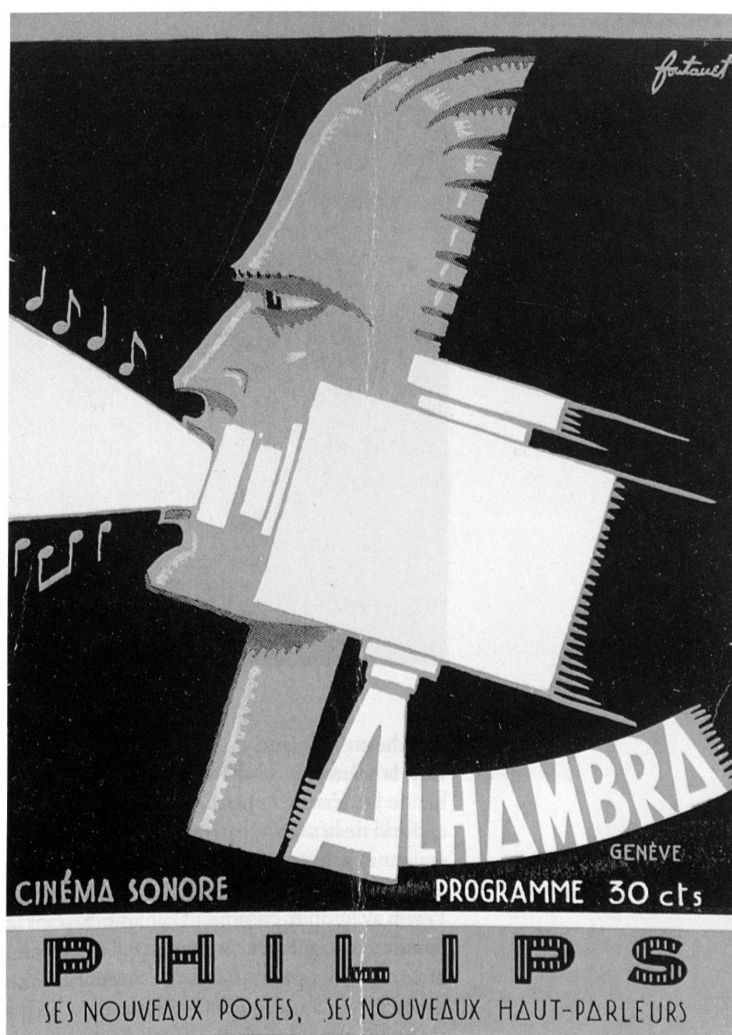
L'ex-directeur du Luna-Park, R. Vançon, exposa au Conseil d'Etat, le 2 avril 1912, son intention de faire construire et d'ouvrir dès septembre un music-hall d'hiver de tout premier ordre, avec salles d'exposition, de restauration et de jeux. «La salle des jeux ne sera accessible qu'aux spectateurs occupant les places du rez-de-chaussée et des loges de la première galerie, ce qui exclura les petites bourses; la seconde galerie étant desservie par un escalier spécial, avec sortie directe sur la rue, il sera donc matériellement impossible aux spectateurs de cette catégorie de pénétrer dans ladite salle. Je me permets d'insister sur le fait que l'établissement projeté sera de tout premier ordre et, étant donné le prix des places, accessible seulement aux personnes occupant un certain rang ...» Le nouveau *Théâtre Olympia* devait comprendre 1200 places environ (600 au rez-de-chaussée, 200 sur la première galerie et 400 sur la deuxième galerie). La requête était accompagnée de plans préliminaires, élaborés par l'architecte Alfred Olivet. Ce lieu de spectacles, désormais appelé *Trianon Lyrique*, fut ouvert le 1^{er} novembre 1912. La salle, dotée d'un chauffage central à vapeur, contenait finalement 750 places environ. Elle était entourée d'une galerie montée sur piliers métalliques dont les deux bras se prolongeaient jusqu'à l'orchestre. La lumière électrique était composée de quatre grands lustres de seize lampes au plafond et de trente-deux lampes sur le pourtour du bas et le même nombre à l'étage. La salle était desservie par deux couloirs latéraux de 1,2 mètre de largeur. Les entrées et sorties s'effectuaient par la grande entrée principale du rez et par celle du premier conduisant aux galeries, trois sorties de la salle donnant directement accès dans la cour. La cabine, qui avait été placée dans la salle même, sous la galerie centrale, fut transférée en dehors de la salle et séparée par un mur en maçonnerie, reposant sur un dallage en béton. La salle et les galeries du premier étage étaient dotées de cabinets d'aisance distincts. De 1916 à 1919, cet établissement porta le nom de *Trianon Cinéma*¹⁸.

Au centre-ville, le *Royal Biograph*, situé à la rue du Marché n° 9¹⁹ dès 1912, fut aménagé pour recevoir exclusivement le 7^e art au rez et à l'entresol d'un bâtiment construit par Louis Maréchal en 1903/1904. Le rapport de l'ingénieur-hygiéniste le décrivait ainsi en 1913: «Les places sont réparties par rangées de huit pour les 1^{res}, douze pour les 2^{es} et les 3^{es} de front. Il y a environ 300 places. La ventilation se fait

par des panneaux mobiles dans la toiture et six ventilateurs latéraux. Il n'y a pas d'éclairage dit «de sûreté». Les portes et les marches d'escaliers sont éclairées visiblement. La cabine de l'opérateur est séparée du public. Il y a une sortie principale sur la rue, en haut de la rampe formant couloir et se terminant par sept marches à descendre. Les deux sorties latérales donnent sur l'allée, elles présentent aussi des marches à descendre. Il y a en outre une autre salle derrière l'écran réservée au 3^e avec une seule sortie sur l'allée. Cette deuxième salle contient 180 places, les rangées sont de sept à dix places de front.» Cette salle cinématographique Pathé fut modifiée à plusieurs reprises, notamment par l'architecte genevois Paul Perrin, à la fin des années 1910, pour devenir en 1926 le *Caméo*²⁰ (ill. 5-7), puis le *Cinébrief*, avec ses projections continues d'actualités. Ce dernier fut démoli en 1967.

C'est aussi à Paul Perrin que l'on doit le music-hall et cinéma-théâtre *Alhambra*, construit en 1918 à la rue de la Rôtisserie n° 10 pour le compte de la Société immobilière Domus. Perrin sollicita, le 27 mai 1918, l'autorisation de construire «une salle de cinématographe, prévue pour être utilisée, en cas de besoin, comme music-hall ou salle de spectacles»²¹, munie de loges, et appelée au départ Omnia, du nom du concessionnaire du cinématographe Pathé Frères. Le constructeur métallique Etienne Bolle fut chargé de l'exécution technique de ce cinéma-théâtre, qui semble être le premier bâtiment public de Genève entièrement construit en béton armé. Cet ancien music-hall, avec son élégante salle de 676 places, présenta la première projection de films sonores en 1929 déjà (ill. 8), soit une année après cette invention. Les guichets furent aménagés à l'abri des intempéries sous le péristyle, donnant accès à un vaste hall d'entrée et au foyer, situé au premier étage. Ce magnifique établissement, au programme très varié, vient d'être sauvé de sa démolition.

À Carouge, l'architecte du *Caméo* et de l'*Alhambra* réalisa en outre le cinéma *Bio 72* (ill. 9, 10), sur la place du Marché²², inauguré le 28 décembre 1928, aujourd'hui seule salle de cinéma de cette commune. Son emplacement relève de la tradition, puisqu'en 1912 avait été édifié l'*Idéal-Cinéma*, appelé également *Cinéma Beltrami*, du nom du cafetier Faustino Beltrami qui avait été autorisé, le 12 mars 1912, «à donner des représentations cinématographiques dans la salle à boire du grand hall situé place du Marché 4 ...» Le préavis définissait la salle comme suit: «Local de 350 places environ, plancher sensiblement au niveau de la rue, accès au local à droite et à gauche du guichet de distribution des tickets sur la rue Saint-Léger [actuelle rue Vautier], par deux portes établies



en pan coupé et assez étroites, sièges disposés en amphithéâtre, le plancher de la salle se trouve à proximité immédiate des portes d'entrées, un peu relevé et il faut franchir trois marches pour y accéder. La salle a jour sur la place du Marché par de grandes baies munies de fenêtres et une porte. Elle est contiguë dans sa longueur, à droite à la place du Marché, à gauche à un local vide presque aussi grand que la salle elle-même et auquel on a accès direct depuis la rue Saint-Léger.» Suite à un incendie, en octobre 1912, l'*Idéal-Cinéma* fut remplacé par le *Chanteclair*, situé à l'angle de la place du Marché et de la rue Saint-Joseph²³.

C'est donc en 1928 que Paul Perrin construisit²⁴, à l'emplacement du *Chanteclair*, une nouvelle salle de spectacle de 450 places, appelée le *Carouge-Cinéma* qui devint, en 1931, le *Carouge-Cinéma-Sonore*, puis *Vox* en 1952 et depuis 1972 le cinéma *Bio*. Ce bâtiment se présente comme un modeste mais coquet cinéma de quartier. La salle (ill. 10), d'un seul niveau en pente, était dotée d'une fosse

8 L'Alhambra. Couverture du programme de mars 1931.

9 Le Carouge-Cinéma (le Bio dès 1972), annonçant notamment la projection du film «Le chien de la concierge». La rue Saint-Joseph. Carte postale de 1942/1945.



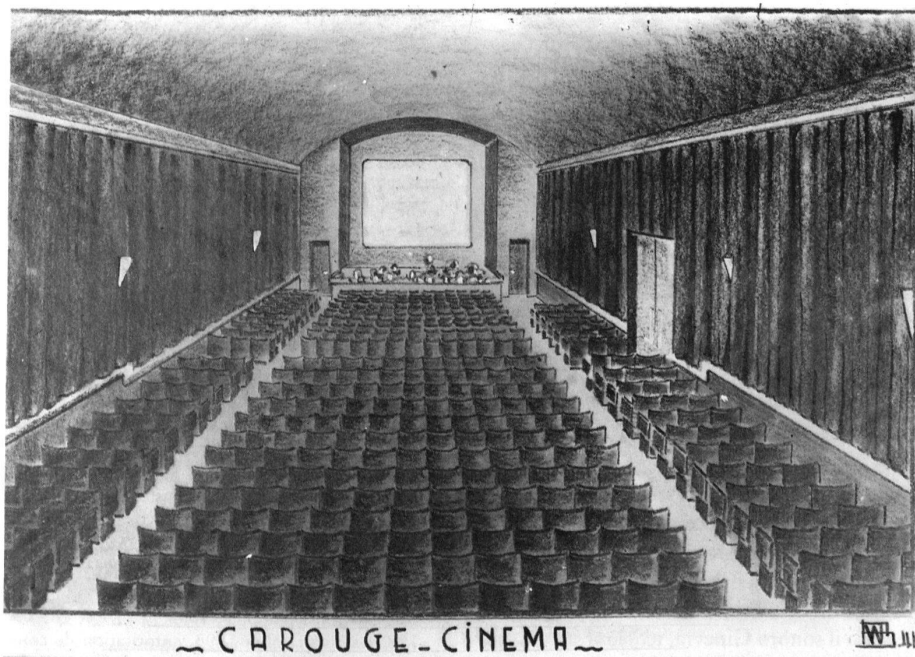
d'orchestre, aujourd'hui recouverte, située devant la scène. La cabine de projection, accessible de l'extérieur et placée au-dessus des loges au fond de la salle, ainsi que le dépôt des films, étaient et sont toujours réservés exclusivement à l'opérateur, isolés de la salle par un mur épais. Perrin avait opté, comme à l'Alhambra, pour la solution du guichet situé à l'angle des rues, mais abrité ici par une sorte de vestibule vitré. Ce cinéma n'a subi aucune modification architecturale notable. Seuls l'écran fut agrandi pour être adapté aux nouvelles techniques, les tentures des murs latéraux supprimés; la buvette, aménagée côté place du Marché et ajoutée de fenêtres, fut hélas condamnée.

Du côté de la gare, le cinéma *Central*, ouvert le 16 mars 1912, à la rue de Chantepoulet n° 23, est un autre exemple de cinéma datant du boom des années 1910 et dont l'emplacement est encore réservé, sous le même nom, au 7^e art. La demande d'installer un cinématographe en donnait la description et les prescriptions d'usage: «La salle du rez comprendra deux amphithéâtres séparés par un couloir large de 1 m dont l'un avec quatorze bancs de onze places, soit 5,5 m de long, et l'autre avec sept bancs de six places, soit 3 m de long, soit pour le rez 196 places. La galerie du premier étage comprendra quarante-deux places latérales et quarante-deux places de fond; la largeur du couloir du fond sera portée à 1,5 m, soit au total pour le premier étage 84 places. Tous les dégagements seront pourvus d'un éclairage de sûreté, soit lanterne avec bougie, fonctionnant dès l'entrée du public. Il sera prévu un service d'extinction ainsi qu'une

bouche à eau pour incendie, placée de manière à ne pas gêner la sortie du public. La cabine sera construite en matière incombustible et suffisamment grande pour que l'opérateur puisse se mouvoir autour de son appareil, elle sera pourvue d'une porte incombustible avec fermeture à double bec de cane, pouvant s'ouvrir sur une simple poussée venant de l'intérieur ou de l'extérieur. Il est interdit de suspendre des décors ou tentures quelconques au-dessus de la dite cabine.» Et d'ajouter les prescriptions morales: «Il est formellement interdit de mettre sous les yeux du public aucune vue de crime ou de violences ou qui soit de nature à provoquer des manifestations bruyantes. La direction de police peut interdire en tout temps les exhibitions qu'elle jugera contraires à l'ordre public ...» Le couloir latéral de la galerie de face fut par la suite élargi par la suppression des strapontins des six rangs de fauteuils. Le cinéma fut acheté en 1913 par The Royal Vio SA²⁵.

En guise de conclusion

Depuis l'Exposition nationale, Genève s'est toujours intéressée au 7^e art et aux projections cinématographiques. Cependant, lors du grand boom des années 1910, les salles affichaient une claire ségrégation des classes sociales. Les entrées et places étaient strictement séparées, excluant ainsi toute promiscuité. Les «petites bourses» avaient souvent une vision inversée du film. En effet, les spectateurs de la 3^e classe percevaient le film sur le revers de la toile divisant la salle en deux! Alors que les ombres chinoises ou la camera obscura d'antan



10 Le Carouge-Cinéma (le Bio dès 1972). Vue de l'intérieur vers l'écran avec la fosse d'orchestre. Dessin technique signé «WB.41» [ou MR1941?].

cherchaient à créer de véritables effets optiques, cette double vision, par ce «jeu de perspective inversée», présentait ici deux réalités sociales bien distinctes.

Compte tenu de l'exiguïté de son territoire, Genève réunit un grand nombre de salles de cinéma et, dès l'invention du parlant, une importante distribution de films en version originale, conformément à son statut de ville internationale. En outre, certaines salles ont présenté au fil des décennies un intérêt architectural indéniable par leur aménagement avant-gardiste et leurs structures appropriées au 7^e art. Le théâtre-cinéma de l'Alhambra adapta sa salle aux nouvelles techniques du parlant en 1929 déjà, soit une année seulement après cette invention. Le Rialto de Jean Camoletti resta, depuis sa construction en 1932 jusqu'à son démantèlement en multisalles en 1992, la plus vaste salle à grand écran avec ses 1450 places, et Le Plaza de Marc-Joseph Saugey fut la première salle à avoir été spécialement conçue pour la projection de films panoramiques en 1954. Le Paris/Manhattan de 1956/1957, également conçu par Saugey, avec ses rampes aériennes, effaçant ainsi la perception des murs latéraux, représente de toute évidence l'une des plus belles salles de Genève²⁶. Mais ce patrimoine a été irrémédiablement soumis aux aléas de l'exploitation commerciale et de la spéculation immobilière, en particulier dans les années 1970.

Aujourd'hui, nous pouvons cependant nous réjouir du classement de l'Alhambra et du Manhattan, ainsi que du projet de classement du Bio 72 à Carouge²⁷. Souhaitons toutefois que le Plaza ne subisse pas le même sort que le

Rialto, par la création d'un complexe multisalles, au nom d'une meilleure rentabilité.

Si les innovations technologiques et les prescriptions de sécurité se rapportant à ces salles ont sans cesse imposé d'incontournables interventions et modernisations et que le décor a régulièrement été adapté au goût du jour, la structure architecturale et son concept d'origine auraient souvent pu être sauvegardés ou du moins partiellement préservés.

Résumé

Genève célèbre cette année le centième anniversaire de l'Exposition nationale, manifestation en marge de laquelle eut lieu la première projection cinématographique de Suisse. Les manifestations publiques du cinématographe débutèrent en effet le 7 mai 1896, au Palais des Fées du Parc de Plaisance sur la plaine de Plainpalais, une construction éphémère commandée par François-Henri Lavanchy-Clarke, le représentant exclusif pour la Suisse du savon anglais «Sunlight» et concessionnaire du cinématographe d'Auguste et de Louis Lumière. Dès 1911, Genève aménagea de nombreuses salles polyvalentes, avant de construire des salles destinées exclusivement au cinéma. Après avoir conquis les classes populaires, il fallait séduire les classes bourgeoises. C'est ainsi que la plupart des cinémas de l'époque présentaient une ostensible ségrégation des classes sociales! Depuis l'invention du parlant, Genève a favorisé une distribution de films en version originale, fidèle à son statut de ville internationale.

Riassunto

Ginevra celebra quest'anno il centesimo anniversario dell'Esposizione nazionale, in margine alla quale ebbe pure luogo la prima proiezione cinematografica della Svizzera. Effettivamente le manifestazioni pubbliche del cinematografo debuttarono il 7 maggio 1896 al «Palais des Fées» (Palazzo delle fate) nel cosiddetto «Parc de Plaisance» sulla piana di Plainpalais. La costruzione effimera fu commissionata da François-Henri Lavanchy-Clarke, rappresentante esclusivo per la Svizzera del sapone inglese «Sunlight» e concessionario del *Cinématographe* di Auguste e Louis Lumière. A partire dal 1911 Ginevra sistemò numerose sale polivalenti, prima di costruire sale destinate esclusivamente al cinema. Dopo aver conquistato le classi popolari, era necessario sedurre la borghesia. Ed è per questo che la maggior parte dei cinema dell'epoca presentava una palese segregazione delle classi sociali! Da quando fu inventato il sonoro Ginevra, fedele al suo statuto di città internazionale, ha favorito una distribuzione di film in versione originale.

Zusammenfassung

Die Stadt Genf feiert in diesem Jahr das Hundert-Jahr-Jubiläum der Landesausstellung, in deren Rahmen auch die erste Filmvorführung in der Schweiz stattfand. Tatsächlich begannen die öffentlichen Filmveranstaltungen am 7. Mai 1896 im Palais des Fées auf der Plainpalais-Ebene im Parc de Plaisance. Der provisorische Bau war im Auftrag von François-Henri Lavanchy-Clarke, Alleinvertreter in der Schweiz der englischen Seife «Sunlight» und Lizenzinhaber für den Filmbetrieb von Auguste und Louis Lumière, errichtet worden. Von 1911 an wurden in Genf zahlreiche Mehrzweckräume eingerichtet, bevor eigentliche Kinosäle gebaut wurden. Nachdem das einfache Volk erobert worden war, mussten die bürgerlichen Schichten gewonnen werden. So zeigten die meisten Kinos aus dieser Zeit eine offenkundige bauliche Trennung der sozialen Klassen! Nach der Erfindung des Tonfilms begünstigte Genf, getreu seinem Status als internationale Stadt, den Vertrieb von Filmen in der Originalversion.

Notes

¹ AEG [Archives d'Etat de Genève], Exposition nationale, Parc de Plaisance, cote 57/350.

² FREDDY BUACHE et JACQUES RIAL, *Les débuts du cinématographe à Genève et à Lausanne 1895-1914*, Lausanne 1964; ROLAND COSANDEY et JEAN-MARIE PASTOR, *Lavanchy-Clarke: Sunlight & Lumière, ou les débuts du cinématographe en Suisse*, in: *Equinoxe* n° 7, printemps 1992, pp. 9-27 et 151-158; CATHERINE COURTIAU,

Historique des salles de cinéma à Genève, in: *Journée et nuit du patrimoine. Genève. 9-10 septembre 1995*, Ville de Genève, édition spéciale du VG Magazine.

³ *Op. cit.* note 2 COSANDEY/PASTOR, photo p. 22.

⁴ *Op. cit.* note 2 COSANDEY/PASTOR, pp. 10 ss.

⁵ JEAN-MARIE MARQUIS, *François Dussaud, un Genevois pionnier du cinéma*, in: *Revue du Vieux Genève*, 1995, pp. 65-72.

⁶ JACQUES RANCY, *La magie du cirque. Les Rancy, de 1785 à nos jours*, Lyon 1994.

⁷ Le Panorama, une construction polygonale en fer et en maçonnerie, fut conçu par Jacques-Elisée Goss pour Benjamin Henneberg (AEG, Registres du Département des travaux publics [DTP], 1880 fo 206, 1896 fo 197, 1897 fo 137, 1898 fo 16). Les plans déposés par Goss, avec la requête n° 415, furent modifiés ultérieurement. Une vaste fresque peinte par Edouard Castres représentant l'entrée des Bourbaki en Suisse, en 1871, y était exposée jusqu'en 1889, date de son transfert à Lucerne. Les vestiges de la porte d'entrée se trouvent aujourd'hui à la place des 22-Cantons; HEINZ SCHWARZ, *Bourbaki-Panorama in Luzern*, Kriens 1994.

⁸ AEG Registres du DTP, 1890 fo 179 et 1893 fo 128. Le 2 septembre 1893, autorisation de construire «un bâtiment en maçonnerie, parpaings, fer, destiné à renfermer un Panorama avec musée des Alpes»; *L'Annuaire genevois* mentionne l'Alpineum à l'avenue du Mail n° 3 en 1896.

⁹ *L'Annuaire genevois* précise que le bâtiment de l'avenue du Mail n° 3 est en construction en 1900.

¹⁰ AEG Registres du DTP, 1876 fos 20 et 161.

¹¹ Dans les années 1910, The Royal Vio & Co. devint propriétaire de nombreuses salles genevoises, comme le Central à Chantepoulet, l'Excelsior à la Corraterie, le Mont-Blanc à la rue de Berne, le Moderne à la place des Eaux-Vives, ou le Royal Vio à Annemasse et le Royal Biograph à Sainte-Croix. Cette société d'achat-vente-location directe de «tout ce qui concerne le cinématographe, de tous les films cinématographiques des meilleurs éditeurs du monde entier», arborait fièrement sur son papier à en-tête: «Reconnu à l'Exposition internationale de Vienne en 1910, après la visite des empereurs François-Joseph I^{er} et Guillaume II, des rois de Saxe, de Suède, de Bulgarie, etc., ainsi que par la plupart des membres de la Maison Impériale d'Autriche, comme étant le plus parfait des cinématographes.» – Cf. aussi note 25.

¹² AEG Justice et Police Gb, Dossiers administratifs de la Direction de la Police centrale. La soussignée remercie chaleureusement Maryse Brunner des Archives d'Etat de Genève qui vient de classer cette volumineuse documentation sur les salles de spectacle couvrant les années 1910. Ces dossiers mériteraient une étude approfondie et systématique, afin d'établir un inventaire détaillé. Sauf précision, toutes les citations et descriptions qui suivent sont tirées de ces dossiers. – Cf. CATHERINE COURTIAU, ERICA DEUBER-PAULI, *Le cinéma Manhattan – un patrimoine? Diagnostic d'historiennes*, in: *Le Cinéma Manhattan à Genève. Révélation d'un espace*, Genève 1992, ill. pp. 70, 71.

¹³ Une sorte de chalet suisse doté de la roue empruntée au cabaret de Pigalle, construit à l'emplacement des anciennes écuries du cirque. *L'Annuaire genevois* mentionne dès 1895, à l'avenue du Mail n° 1, un café du Chalet du Cirque, puis brasserie du cinématographe en 1911 et, entre 1912 et 1919, la brasserie du Bowling, qui reprit en 1920 le nom de café du Chalet du Cirque.

¹⁴ Autorisations accordées pour les immeubles Busat/Lamunière le 20 mai 1955, pour l'aménagement du dancing Moulin Rouge à Jean-Pierre Borrig le 2 décembre 1955 et pour le cinéma de Saugy le 16 février 1956; CHRISTIAN HUNZIKER, *Cinéma Le Paris. 1955-1957. La genèse du projet du cinéma place du Cirque*, in: *FACES* n° 21, automne 1991, pp. 58-59; *Le Cinéma Manhattan à Genève. Révélation d'un espace*, publication collective de l'Association pour la sauvegarde du cinéma Manhattan, Genève 1992.

¹⁵ *ABC Seul quotidien illustré de la Suisse*, paru de 1908 à 1913.

¹⁶ AEG Registres du DTP, 1894 fo 8, 1895 fo 43; AEG TP 1894/14: plan de situation et élévation, signés Léon Fulpius, annexés à la requête du 24 janvier 1894, propriété de MM. Handwerk & Beltrami.

¹⁷ AEG Registres du DTP, 1899 fo 18.

¹⁸ *Annuaire genevois*: en 1920, il n'est plus fait mention que des Folies-Bergères, administrées par G. Crémieux, puis d'un établissement appelé Le Bon Cinéma.

¹⁹ Les documents réunis sous la cote AEG Justice et Police Gb prêtent à confusion, car ils font mention de la rue du Marché n° 9 et 11. Le 4 mars 1911, Ernest Franzos déposait une demande en autorisation «d'ouvrir un théâtre cinématographique rue du Marché 9», sous le nom de Ciné Royal. Puis, les documents mentionnent un cinématographe Royal Biograph au n° 11 de la même rue. *L'Annuaire genevois* ne donne cependant aucun n° 11, mais deux n° 9, puis, en 1923, le n° 9^{bis} pour la Pharmacie Principale.

²⁰ Dans *l'Annuaire genevois*, le cinéma de la rue du Marché n° 9 porte de 1912 à 1925 le nom de Royal Biograph, et en 1926, celui de Caméo.

²¹ AVG [Archives de la Ville de Genève], Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, 38 A: plans de la salle de spectacles de l'Alhambra, signés Paul Perrin pour la S. I. Domus et datés des 18, 23, 25, 27 mai, du 28 juin et du 12 juillet 1918; AVG Cité 134/L: plans concernant la transformation du hall d'entrée et la modification des gradins de la première galerie, signés H. Frey et L. Hermès pour la S. A. Rex et datés du 15 juin 1937. Autorisation 10 184.

²² *Dictionnaire carougeois*, tome I, sous la direction de DANIEL PALMIERI avec la collaboration d'ISABELLE DUMARET, Carouge 1994, pp. 31-35.

²³ Le cinéma de Carouge fut fermé du 3 au 16 mars 1920 pour cause de réparations.

²⁴ ACC [Archives communales de la Ville de Carouge], 6128 H9: plans de la salle, signés Paul Perrin et datés de mai 1928.

²⁵ Cf. note 11. – La soussignée remercie Roland Cosandey de sa précieuse et amicale collaboration, ainsi que de l'information suivante, communiquée en mai 1996: La société The Royal Bio [sic] Co. (Edouard et Charles Preiss, Genève), qui chercha à obtenir, en septembre 1913, la concession du cinéma officiel de l'Exposition nationale à Berne de 1914, se présentait comme l'une des plus anciennes sociétés cinématographiques suisses et faisait état de son expérience internationale en matière de cinéma pour exposition, outre l'administration de salles de premier ordre, la production et la vente de films.

²⁶ Concernant l'Alhambra, le Rialto, le Plaza et le Manhattan, cf. CATHERINE COURTAU, *Les salles de cinéma, objets du patrimoine genevois*, in: *Revue du Vieux Genève*, 1995, pp. 74-86.

²⁷ Arrêté relatif au classement de l'Alhambra du 29 avril 1996. Le Paris/Manhattan, sauvé in extremis de sa démolition après sa fermeture en 1988, a été classé le 14 juillet 1993. Sa restauration est actuellement en cours pour s'achever à l'automne de cette année. Quant au Bio 72 à Carouge, Le Boulet, Association de sauvegarde du Vieux-Carouge, vient de déposer une demande de classement le 3 mai 1996.

Sources des illustrations

1: Centre d'iconographie genevoise, BPU. – 2: Centre d'iconographie genevoise, détail VG N13×18 13382. – 3, 4, 8: Cinémathèque suisse, Lausanne. – 5: Centre d'iconographie genevoise, VG N18×24 7326. – 6: Idem, VG N18×24 7324. – 7: Idem, VG N18 × 24 7325. – 9: Archives communales de la Ville de Carouge, collection Gottraux, album n° 3. – 10: Idem, fonds E. Piccot, boîte 3, plaque 3.

Adresse de l'auteur

Catherine Courtau, historienne de l'art, 45, quai Charles-Page, 1205 Genève